

# Service juridique (SJEN)

## Missions principales

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du **contentieux** (instruction de recours, de réclamations, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du **conseil** et de la **législation**. Il continue également d'assumer la tenue du **Recueil systématique de la législation neuchâteloise** (RSN).

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le SJEN occupe 28 personnes représentant une dotation de 19,8 postes en équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (15,0 EPT) et le secrétariat (4,8 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN). Le service forme également un-e apprenti-e et ce depuis plusieurs années.

L'année 2019 a été marquée par le changement de fonction du chef de service, le départ de l'adjoint et l'absence prolongée d'un collaborateur ainsi que de l'arrivée de la nouvelle cheffe de service au 1<sup>er</sup> novembre. Ces changements associés à des absences pour maladies et à une charge de travail importante ont fortement mis à contribution le personnel du service. Malgré ces difficultés, tous les partenaires du SJEN ont pu continuer à compter sur l'engagement remarquable et sur les compétences professionnelles des collaboratrices et collaborateurs du service.

Pour faire face à la complexité croissante de nombreux dossiers en matière d'aménagement du territoire et de constructions, nécessitant une coordination entre diverses autorités et parties, un poste supplémentaire de juriste a été créé au 1<sup>er</sup> juin 2019.

Le SJEN réfléchit à une nouvelle organisation lui permettant une amélioration de son fonctionnement. Le retard dans le traitement des dossiers de contentieux est préoccupant. Une attention toute particulière y sera apportée afin d'atténuer ce retard dans les meilleurs délais. Il est encore trop tôt pour déterminer dans quelle mesure un renforcement tant au niveau des juristes que du secrétariat sera nécessaire. Enfin, le poste d'adjoint-e actuellement vacant sera redéfini dans le cadre de la nouvelle organisation.

## Activités et réalisation

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les chefs de département sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, le conseil juridique prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble.

Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

Enfin, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée (0.6 EPT).

Durant l'année 2019, le service a enregistré 426 dossiers de contentieux (474 pour 2018 et 490 pour 2017). À ce chiffre, il y a lieu de rajouter une vingtaine de dossiers de procédure judiciaire. Il a en outre émis 218 avis de droit ou conseils juridiques, préavisé 102 objets soumis au Conseil d'État et ouvert 65 nouveaux dossiers de législation.

Une activité également importante du service réside dans le soutien apporté aux autorités exécutives et législatives (y compris les commissions du Grand Conseil) dans de nombreux projets dont les plus importants ont été :

- loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) et son règlement d'application ;
- loi sur le réseau hospitalier neuchâtelois (LRHne) ;

## **Service juridique (SJEN)**

- loi sur la violence domestique (LVD) ;
- loi sur les chiens (LChiens) et son règlement d'exécution ;
- rapport sur la répression des contraventions ;
- révision de la loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents (LResp) ;
- adoption d'un nouvel accord intercantonal sur les marchés publics.

Le tableau des affaires, triées par domaine du droit administratif, figure à la page suivante *(NB ce tableau ne tient pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales)*.

**Service juridique (SJEN)**

Instance	Domaine (code statistique)	Nb d'affaires pendantes au 01.01.19	Nb d'affaires enregistrées durant la période	Nb d'affaires liquidées durant la période
<b>Général</b>	Marchés publics	3	0	0
<b>Conseil d'État</b>	Aménagement du territoire	62	17	18
	Constructions	53	49	49
	Ressources humaines	11	1	0
<b>Chancellerie</b>	Droits politiques	3	2	2
	Communes	1	0	0
<b>DFS</b>	Contentieux - Recouvrement des créances	2	0	0
	Santé publique	29	11	1
	Responsabilité civile	17	18	6
<b>DJSC</b>	Autorité inférieure de surveillance LP	41	55	37
	Armes et munitions	4	3	3
	Domaine pénitentiaire	17	39	43
	État civil	3	0	0
	Police	7	5	2
	Police du feu	5	4	4
	Protection civile	1	0	0
	Contrôle des habitants	2	5	5
	Établissements spécialisés	11	0	0
	Ressources humaines	3	3	2
<b>DEF</b>	Enseignement obligatoire	9	8	7
	Enseignement spécialisé	4	2	3
	Formation professionnelle	13	16	17
	Hautes écoles et recherche	0	1	1
	Lycées	2	1	2
	Université	7	1	5
	Mineurs et tutelles	2	0	0
<b>DDTE</b>	Automobiles et navigation	49	47	48
	Domaine public	2	0	2
	Conservation de la nature	2	0	0
	Économie des eaux	2	1	0
	Énergie	1	3	1
	Faune	4	2	0
	Forêts	2	0	0
	Protection de l'environnement	6	7	5
	Registre foncier	1	0	0
	Signalisation routière	4	2	4
	Agriculture	0	4	1
	Affaire vétérinaires	4	2	0
Commerce et patentes	2	1	1	
	Viticulture	1	0	1
<b>DEAS</b>	Action sociale	37	16	11
	Assurance maladie	12	14	8
	Bourses	3	17	15
	Victimes d'infraction	18	13	13
	Emploi	1	0	1
	Main d'oeuvre étrangère	1	0	0
	Mesures d'insertion professionnelle	4	3	5
	Migrations	114	63	102
	Registre du commerce	17	18	6
	<b>TOTAUX</b>	<b>599</b>	<b>454</b>	<b>431</b>

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Ecart C2019 - B2019		Ecart C2019 - C2018	
	2018	2019	2019	CHF	%	CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>161'489</b>	<b>124'300</b>	<b>153'590</b>	<b>+29'290</b>	<b>+23.6%</b>	<b>-7'899</b>	<b>-4.9%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	161'238	123'500	153'400	+29'900	+24.2%	-7'838	-4.9%
43 Revenus divers	251	800	190	-610	-76.2%	-61	-24.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'949'952</b>	<b>2'996'700</b>	<b>3'394'281</b>	<b>+397'581</b>	<b>+13.3%</b>	<b>+444'329</b>	<b>+15.1%</b>
30 Charges de personnel	2'837'016	2'888'500	2'890'499	+1'999	+0.1%	+53'483	+1.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	112'930	108'200	503'782	+395'582	+365.6%	+390'852	+346.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	6	0	0	0	--	-6	-100.0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'788'462</b>	<b>-2'872'400</b>	<b>-3'240'691</b>	<b>-368'291</b>	<b>-12.8%</b>	<b>-452'228</b>	<b>-16.2%</b>
44 Revenus financiers	0	0	302'636	+302'636	--	+302'636	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	302'636	+302'636	--	+302'636	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'788'462</b>	<b>-2'872'400</b>	<b>-2'938'055</b>	<b>-65'655</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-149'592</b>	<b>-5.4%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-2'788'462</b>	<b>-2'872'400</b>	<b>-2'938'055</b>	<b>-65'655</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-149'592</b>	<b>-5.4%</b>
<b>Personnel administratif</b>							
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	27.00	28.00	29.00	+1.00	+3.6%	+2.00	+7.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.20	18.80	20.80	+2.00	+10.6%	+1.60	+8.3%

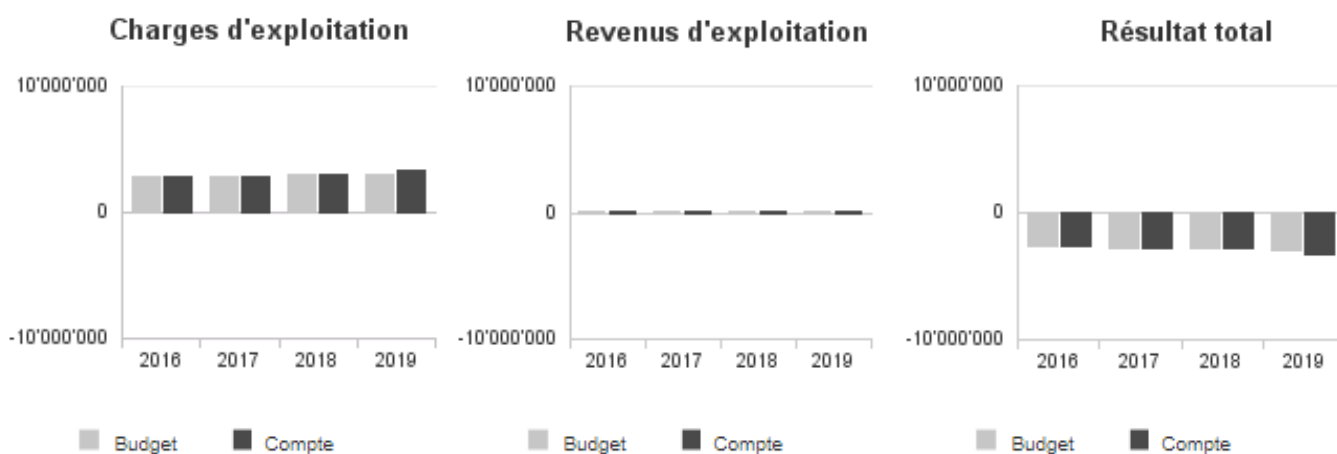
### Commentaires

Le groupe 42 - taxes - est constitué pour sa quasi totalité de l'encaissement des avances de frais facturées aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des chefs de département ou au Conseil d'État). Il enregistre une augmentation en 2019.

Le groupe 31 (biens, services et autres charges d'exploitation) comprend une augmentation spéciale pour 2019 de plus de 390'000 francs. Il s'agit d'une perte liée à une procédure judiciaire dont il a été décidé qu'elle serait affectée aux comptes du SJEN. Cette perte est pratiquement compensée par le groupe 44 – revenus extraordinaires – dont le montant de 302'636 francs concerne le solde de la vente d'un immeuble propriété de l'État (vente liée à la procédure judiciaire susmentionnée).

L'effectif en équivalents plein-temps (EPT) au 31.12.19 est de 20.8. Un EPT de juriste a été accordé en 2019 pour faire face à l'augmentation des dossiers contentieux (notamment dans le domaine des constructions). Enfin, un EPT de juriste a également été accordé jusqu'au retour d'un juriste absent de longue durée.

## Évolution du compte de résultats



## Résultat analytique

## Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	48'000	450'400
Produits	123'800	455'806
<b>Total coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-75'800</b>	<b>-5'406</b>

## Commentaires

Voir commentaires page précédente.

Legislation (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	0	0
Produits	500	0
<b>Total coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-500</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Pas de vente de tirés à part (RSN) en 2019.

Autres prestations (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	0	8'218
Produits	0	0
<b>Total coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>8'218</b>

## Commentaires

Frais liés notamment à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres, divers abonnements à des revues juridiques).

<b>Marchés publics (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Comptes 2019</b>
Coûts	0	18'666
Produits	0	0
<b>Total coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>18'666</b>

### Commentaires

Il s'agit d'une partie des coûts liée aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorp. (CHF)</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Comptes 2019</b>
Frais de rappel	-260	0	-420
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-260</b>	<b>0</b>	<b>-420</b>

### Commentaires

Pas de commentaires particuliers.